



Projet éolien Park Nevez an Dresnay

Forum participatif n°1 – Compte-rendu

Salle du Dresnay, Loguivy-Plougras – Mercredi 19 juin 2024

Sommaire

Sommaire	2
1. Préambule.....	3
2. Les participants	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
4. Contacts	20

1. Préambule

Le contexte

La société Aspiravi France (SAS DERASP) est en contact depuis 2021 avec les élus de la commune de Loguivy-Plougras pour le développement d'un projet éolien.

Depuis le début de l'année 2024, Aspiravi France a lancé, avec l'accompagnement de l'agence spécialisée Demopolis Concertation, une concertation volontaire avec toutes les forces vives du territoire. Celle-ci permet d'informer la population locale sur les avancées du projet, d'offrir des temps d'échanges ouverts à tous et de co-construire certains éléments du projet. Elle se traduit, au fur et à mesure, par la mise à disposition d'outils d'information (site Internet, brochure de présentation, flyer d'invitation, lettres d'information, etc.), de rencontres en porte-à-porte, et par l'organisation d'événements réguliers avec les élus et les habitants locaux.

Les actions de concertation ont débuté sur le territoire, tout d'abord avec la mise en place d'un groupe de travail avec les membres du conseil municipal et des propriétaires et exploitants fonciers pendant les phases préliminaires du projet, puis au début de l'année 2024 avec la mise en ligne du site Internet du projet. Par la suite, en mai 2024, les équipes de Demopolis Concertation et d'Aspiravi France ont mené un porte-à-porte dans la commune, accompagnée de la distribution d'un flyer invitant au premier forum participatif. Ce forum a été organisé pour informer les habitants de Loguivy-Plougras des avancées du projet et présenter les premiers résultats des études, ainsi que pour échanger et répondre à toute question avec l'ensemble d'entre eux. Une brochure présentant le projet ainsi que l'entreprise était disponible en libre-service.

Ces événements s'inscrivent dans une volonté commune d'information et de co-construction avec tous les acteurs du territoire, élus et habitants.

Les objectifs du forum

Le forum participatif du 19 juin 2024 s'est tenu à la salle du Dresnay à Loguivy-Plougras de 15h à 20h. Il présentait les objectifs suivants :

- 1) Faire découvrir aux participants les premières étapes du projet et de la démarche de concertation ;
- 2) Informer les participants sur le projet et sur l'éolien en général ;

- 3) Offrir la possibilité aux participants de prendre part aux actions de co-construction du projet ;
- 4) Permettre aux habitants d'échanger avec les chefs de projets d'Aspiravi France et l'équipe Demopolis Concertation ;
- 5) Poursuivre la communication sur les moyens d'informations de l'avancée du projet éolien.

2. Les participants

Le forum participatif à Loguivy-Plougras a rassemblé 22 personnes.

Les équipes d'Aspiravi France et Demopolis Concertation étaient présentes pour répondre aux questions des participants :

Aspiravi France :

- Monsieur Alain KERBORIOU, Vice-Président et fondateur de DERASP ;
- Monsieur Lionel LE GARREC, Responsable développement énergies renouvelables Bretagne ;
- Monsieur Edwin KERBORIOU, Responsable éolien France ;
- Madame Roxane KEMPLER, Responsable Agrivoltaïsme France ;
- Monsieur Dario PIZZUTO, Responsable développement énergies renouvelables Normandie.

Demopolis concertation :

- Madame Charline VIALLE, Associée ;
- Monsieur Hugo BERROCHE, Consultant ;
- Madame Léa SEVERE, Consultante.

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations et supports partagés lors du forum dans le présent compte-rendu ou sur [le site Internet du projet](#), avec notamment :

- La présentation de la société Aspiravi France, porteur du projet éolien ;
- Les informations sur l'éolien en général qui répondent aux premières questions des acteurs du territoire ;
- La présentation du projet ;
- Le calendrier de développement du projet ;
- Les premiers résultats d'études d'impacts ;
- La démarche de concertation et son calendrier ;
- Les mesures d'accompagnement du projet en réflexion avec vous.

Pendant toute la durée du forum, les participants ont été invités à faire part de leurs questions et remarques sur les différents sujets exposés. **Retrouvez ci-dessous la retranscription des échanges.**

3.1 Les éléments présentés et vos questions

- **Aspiravi France**

Qui est Aspiravi France ?

Aspiravi France (SAS DERASP), est une filiale du groupe belge Aspiravi.

Fondé en 2002, le groupe est un véritable chef de file de la transition énergétique, producteur et fournisseur d'énergies vertes. Notre expertise en France et Europe est notamment reconnue dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens, solaires au sol et agrivoltaïques.

Aujourd'hui, le groupe Aspiravi est actif dans différents pays stratégiques.

Éolien
Solaire
Agrivoltaïque

Aspiravi en Europe et à l'International

SCOTLAND
FRANCE
BELGIQUE
ESPAGNE
BOULGARIE
ROMANIE
UKRAINE

Nos valeurs

- Notre ambition**
Une énergie durable, sûre et fiable pour les générations à venir.
- Notre inspiration**
La puissance de la nature et nos objectifs climatiques.
- Notre force**
L'expérience, les connaissances et la passion.

1 702 MW installés
416 éoliennes en exploitation

Aspiravi France, c'est ...

- 40 projets éoliens, solaires et agrivoltaïques
- 6 régions : Bretagne, Loire-Atlantique, Nouvelle-Aquitaine, Normandie, Occitanie, Sud
- 500 MW en développement

Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site Internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh



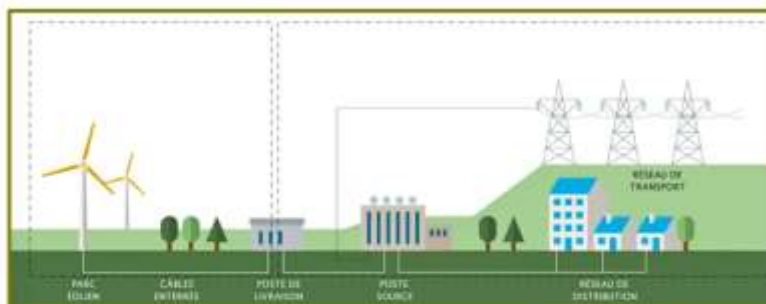
• **L'éolien et les réponses à vos premières questions**

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Vos questions sur l'éolien

COMMENT UNE ÉOLIENNE PRODUIT-ELLE DE L'ÉLECTRICITÉ ?

La machine se compose de 3 pales portées par un rotor et installées au sommet d'un mât vertical. Cet ensemble est fixé sur une nacelle qui abrite un générateur électrique. **Le vent fait tourner les pales entre 10 et 25 tours par minute.** Le générateur transforme l'énergie mécanique ainsi créée en énergie électrique. **L'énergie électrique produite intègre le réseau public à partir d'un poste de livraison avant d'être redistribuée en temps réel là où la demande est la plus importante.**



Le saviez-vous ?

Selon le principe du système solidaire, un équilibre est assuré par RTE et Enedis pour permettre à chacun de pouvoir bénéficier d'électricité à tout moment, même si aucune source d'électricité n'existe à proximité.

Les éoliennes et la biodiversité locale

Étant donné le classement ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) d'un parc éolien, avant de planifier son installation, des études et recherches approfondies sont menées pour évaluer son impact sur la vie sauvage. Les scientifiques et bureaux d'études spécialisés analysent les habitudes de l'ensemble de la faune et de la flore locale, et notamment les **oiseaux et chauves-souris**, en prenant en compte leurs routes migratoires et les zones où ils se reproduisent. Cette analyse est cruciale pour déterminer l'emplacement optimal des éoliennes, en veillant à les **éloigner des zones sensibles pour la faune**.



De plus, des technologies sont mises en place pour **limiter les perturbations** sur les chauves-souris ou autres espèces locales pendant leurs périodes d'activité, assurant ainsi une cohabitation plus pacifique entre les éoliennes et les espèces locales.

Les éoliennes et le paysage

Bien que l'appréciation esthétique d'un projet éolien reste subjective, des efforts sont mis en place pour prendre en compte les **particularités du territoire** et intégrer harmonieusement ces structures dans le paysage.



Les développeurs des parcs doivent se plier aux **règles urbanistiques** et travaillent en collaboration avec les organismes chargés de la protection du patrimoine, de la nature ou de l'architecture.



Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les réponses à vos premières questions

Quel est le calendrier de développement d'un projet éolien ?



A quoi correspond la phase chantier ?

- Les étapes du chantier :**
- Réalisation des voiles, des plateformes et fondations ;
 - Raccordement électrique ;
 - Montage et levage des machines ;
 - Mise en service.

Durée des travaux :

Entre 9 et 12 mois

Garantie de démantèlement :

Le propriétaire du parc éolien doit assurer le retour du site à son état initial et garantir financièrement cette obligation. Avant la construction, une somme est provisionnée pour le démantèlement.

- Possibilités après le démantèlement :**
- Repowering (renouvellement des éoliennes du parc éolien) ;
 - Recyclage des éoliennes (réutilisation et recyclage) : vers un minimum de 95% de la masse totale des éoliennes installées à partir du 1er janvier 2024.*

Le saviez-vous ?

Une éolienne est en service entre 25 à 30 ans. La maintenance est effectuée en continu pour s'assurer de son bon état et fonctionnement.

À partir de quand l'éolienne a-t-elle un bilan carbone positif après sa construction ?

12,7g de CO₂/kWh représente la moyenne d'émission de gaz à effet de serre du parc éolien français sur l'ensemble de son cycle de vie. En comparaison, le charbon émet 1001g CO₂/kWh.

12 mois, c'est le temps dont a besoin une éolienne pour produire la quantité d'énergie qui a été nécessaire à sa fabrication et son installation, c'est ce qu'on appelle le **temps de retour énergétique**.

(Source : France Energie Eolienne)



Quels sont les objectifs de production de l'éolien en Bretagne ?

5000 GWh prévus en 2028
8200 GWh prévus en 2040**

4^{ème} région française en termes de production éolienne**

Multiplier par 7 la production d'énergie d'ici 2040 par rapport à 2012**



Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site Internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh

- Le projet Park Nevez an Dresnay

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Le projet d'Aspiravi France



Depuis 2021, Aspiravi France (SAS Derasp) étudie la faisabilité d'implanter un parc éolien sur la commune de Loguivy-Plougras, à proximité du hameau du Dresnay.

Les chiffres clés

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)



3
éoliennes



10 à 15 MW
de puissance
installée



5 500
ménages /an



17 000
tonnes
d'émissions de
CO₂ évitées /an

Les chiffres clés



22 000 MWh/an
de production
estimée



500 m
minimum des
habitations



150 à 180 m
de hauteur en bout
de pale maximum



Question d'un participant : « Quels critères déterminent les parcelles choisies pour positionner les éoliennes ? »

Réponse d'Aspiravi France : « La zone d'étude d'un projet est appelée ZIP (Zone d'Implantation Potentielle). Elle est issue d'un travail cartographique en amont des

premières prises de contact sur le terrain, de manière à s'assurer au préalable qu'un projet est théoriquement envisageable.

La ZIP est définie sur la prise en compte des premières contraintes suivantes :

- Un éloignement aux habitations et zones à usage d'habitation de 500 mètres ;
- Un éloignement de 500 mètres aux périmètres de protection en lien avec le patrimoine (Monuments Historiques par exemple) ;
- L'absence de zonages réglementaires au titre de l'environnement (Natura 2000 par exemple) ;
- L'absence de servitudes radioélectriques d'ordre civil ou militaire ;
- Une ressource suffisante en vent, basée sur les atlas météo publics et les relevés effectués par le mât de mesure.

La ZIP est ensuite étudiée à une échelle locale, où les études environnementales, paysagères, acoustiques, vent et danger, entre autres, vont nous permettre de définir précisément l'emplacement optimal des éoliennes à l'intérieur de la ZIP.

Cela ne présume bien entendu en rien d'éventuelles autres contraintes qui pourront être identifiées lors des études de faisabilité technique ou autres expertises de terrain. »

Question d'un participant : « *Quelle est la distance minimale des éoliennes aux habitations ?* »

Question d'un participant : « *Pourquoi les éoliennes sont-elles à 500m des habitations ?* »

Réponse d'Aspiravi France : « La distance minimale des 500m est réglementaire et imposée par le gouvernement. Cette distance est notamment telle qu'elle est par rapport aux potentielles nuisances sonores qu'une éolienne pourrait produire. Il faut aussi prendre en compte d'autres éléments à propos de ce sujet tels que l'éolienne en elle-même et sa taille, les caractéristiques du terrain (topographie, obstacles, direction et puissance du vent, positionnement des maisons par rapport aux éoliennes...) ou l'aspect global des éoliennes (design et accessoires).

Si la réglementation imposait d'être à au moins 1000m de distance aux habitations, il serait difficile d'atteindre les objectifs nationaux en termes de production d'énergie renouvelable, car les espaces disponibles pour implanter de nouvelles éoliennes seraient très restreints. »

Question d'un participant : « *Sait-on par quel chemin vont passer les éoliennes ?* »

Réponse d'Aspiravi France : « Une étude d'accès avec un transporteur spécialisé est en cours pour répondre à cette question. Plusieurs éléments doivent être pris en

compte lors de la détermination des chemins d'accès, de l'endroit de livraison des éléments des éoliennes jusqu'au site. Il faut par exemple s'assurer que sur l'ensemble du parcours, les routes et chemins puissent laisser passer les convois, qu'il n'y ait pas d'obstacles majeurs, que les ponts soient assez solides etc... et identifier les travaux nécessaires en cas de besoin (élargissement des voies, renforcement des routes, démontage temporaire de panneaux ou lignes électriques, etc.).

Les différentes options de passage sont à l'étude et un chemin définitif sera retenu lorsque nous aurons tous les éléments de réflexion et de décision. »

• Les études menées

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact

Depuis 2021, la société Aspiravi France échange régulièrement avec les élus du territoire dans le cadre du développement du projet éolien Park Nevez an Dresnay. Elle s'est associée à Demopolis Concertation afin de co-construire le projet avec les habitants et en faire un projet de territoire !

LE MÂT DE MESURE ? A QUOI ÇA SERT ?

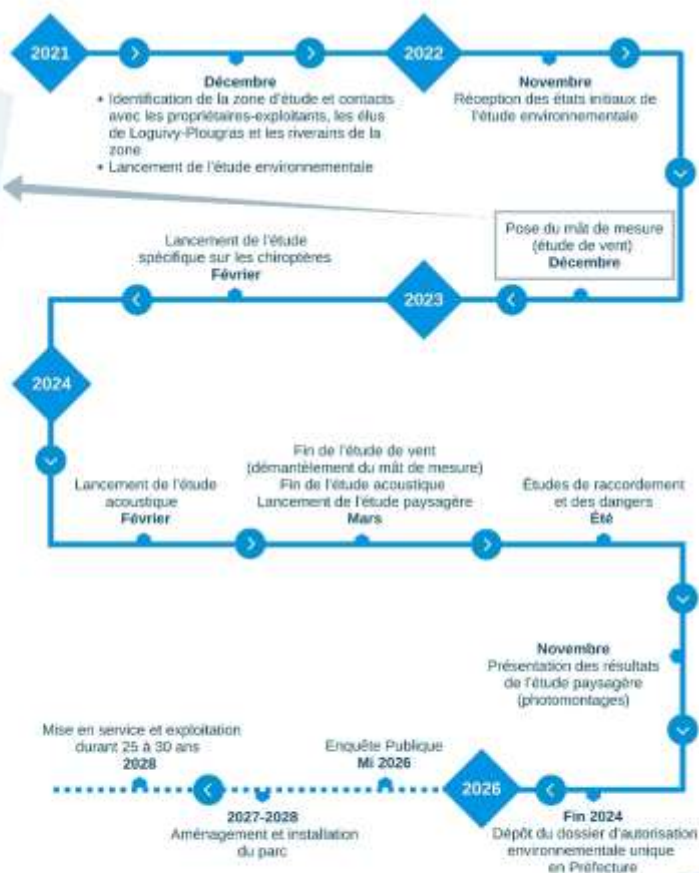
D'une hauteur de 99,9 mètres, un mât de mesure de vent a été installé sur la zone d'étude pendant 15 mois, de décembre 2022 à mars 2024. Il a permis de mesurer et d'analyser :

La vitesse du vent : grâce à des anémomètres situés à plusieurs hauteurs sur le mât

La température, pression et humidité de l'air : grâce à des capteurs spécifiques

La direction du vent : grâce à une girouette

L'activité des chauves-souris : grâce à des micros positionnés sur le mât



Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact

Les études d'impact regroupent l'ensemble des études menées lors du développement du projet.

Ces études sont confiées à des bureaux d'études indépendants dont l'expertise est reconnue. Ils réalisent l'ensemble des études dans le cadre du développement du projet (environnement, acoustique, paysage, vent, dangers).

Ces études visent à intégrer de la meilleure des façons le projet dans son environnement en prenant en compte le contexte présent et l'ensemble des caractéristiques locales. Des mesures "Éviter, Réduire, Compenser" (mesures ERC) sont ensuite définies afin de réduire ou compenser les éventuels impacts du projet.

Acoustique



Vents



LES ÉTUDES

Environnementale

Paysagère



L'étude de vent



Les objectifs

- Mesurer l'orientation et la vitesse des vents, via les anémomètres et les girouettes ;
- Analyser le gisement en vent pour un projet éolien ;
- Vérifier si l'installation du parc est pertinente à l'emplacement identifié ;
- Estimer la production d'électricité attendue et le modèle d'éolienne adapté au site ;
- Mesurer l'activité des chauves-souris : grâce à des micros positionnés sur le mât.



La méthodologie

- Estimation de la pression atmosphérique et de l'humidité moyenne ;
- Mesure des variations de température ;
- Étude du sens et de la régularité du vent ;
- Collecte d'informations sur les chiroptères.

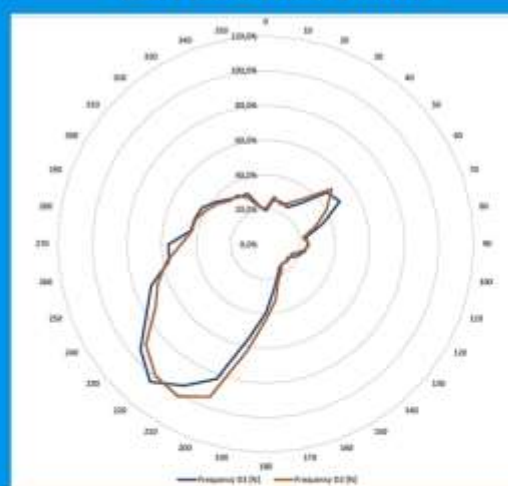
Ces données sont ensuite envoyées à des bureaux spécialisés pour définir le modèle d'éolienne adapté et la faisabilité du projet.



Les résultats

- 15 mois de mesures de vent
- Confirmation du potentiel de vent attendu :
= 6,7 m/s à 100m d'altitude, soit 24,12 km/h

La rose des vents



Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact



L'étude acoustique



Les objectifs

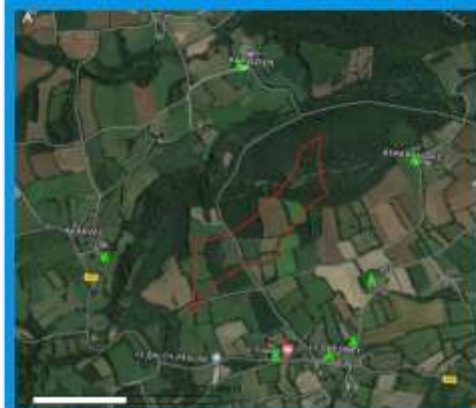
- Mesurer le niveau d'ambiance sonore actuel de la zone d'étude du projet ;
- Modéliser le niveau sonore du futur parc éolien ;
- Assurer la conformité des éoliennes à la réglementation.



La méthodologie

1. Pose de sonomètres (micros), pendant 2 à 3 semaines, pour mesurer le bruit résiduel du secteur principal Sud Ouest et du secteur secondaire Nord Est. La campagne de mesures s'est déroulée de mi-février à début mars 2024 en période diurne et nocturne ;
2. Modélisation et projection de l'ambiance acoustique du parc sur les environs ;
3. Optimisation du projet éolien pour la **demande d'autorisation environnementale** (éventuelle mise en place de plan de bridage pour constamment assurer le respect du niveau sonore réglementaire) ;
4. Campagne de mesures acoustiques pour s'assurer du respect de la réglementation après la mise en service du parc éolien.

Carte des sonomètres



Les résultats

	Secteur principal Sud Ouest	Secteur secondaire Nord Est	Correspondance
Période diurne	33 - 50 dB(A)	30,9 - 54,7 dB(A)	Calme à modéré
Période nocturne	21,9 - 46,3 dB(A)	21,8 - 52,2 dB(A)	Calme à modéré



La méthodologie

1. Études bibliographiques du contexte environnemental local ;
2. Réalisation de l'état initial environnemental de la zone : sorties écologiques sur site par des experts et définition des impacts ;
3. Préconisations d'actions et de mesures dans le cadre de la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser) ;
4. Contrôles réguliers en lien avec les services de l'État ;
5. Aspiravi France et les bureaux d'études associés ont fait le choix d'étendre la période d'étude écologique et chiroptères au delà de 12 mois.



Les objectifs

- Étudier la zone d'implantation et les potentielles sensibilités environnementales ;
- Identifier, sur au moins un cycle biologique complet, la biodiversité présente sur le site : l'avifaune (les oiseaux), les chiroptères (les chauves-souris), mais également les reptiles et amphibiens ainsi que les mammifères et insectes pouvant être présents sur site ;
- Analyser les impacts potentiels du projet éolien sur la flore environnante.



Aspiravi FRANCE

Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh



demopolis
concertation

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

Les études d'impact

L'étude paysagère

Elle permet d'appréhender l'ensemble des composantes paysagères et patrimoniales afin de projeter une implantation harmonieuse des éoliennes dans le paysage.



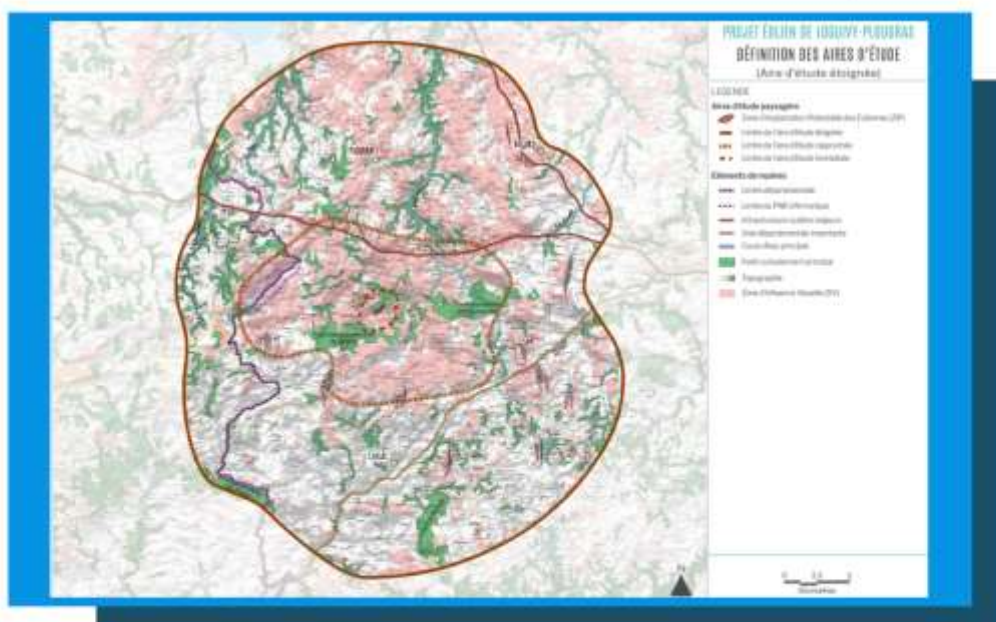
Les objectifs

- Etudier l'insertion paysagère des éoliennes et l'intégration optimisée du projet dans le territoire ;
- Identifier les points paysagers à préserver sous différents points de vue et identifier les aménités paysagères ;



La méthodologie

1. Recensement des éléments patrimoniaux et touristiques remarquables, des lieux de vie et des autres parcs éoliens suivant différentes aires d'études : immédiate, rapprochée et éloignée ;
2. Classement des éléments selon leurs enjeux ;
3. Réalisation d'au moins 30 photomontages avec l'expert paysager, permettant de visualiser l'insertion du projet dans le paysage selon différentes variantes ;
4. Préconisations de frames d'implantation des éoliennes.



Question d'un participant : « Est-ce que les études de vent sont terminées ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Le mât de mesure de vent a été installé au sein de la ZIP en décembre 2022. Après 15 mois de mesures et un démantèlement en mars 2024, nous disposons désormais d'éléments fiables sur lesquels nous baser pour estimer la vitesse et la direction du vent. D'après nos études, le potentiel de vent est

en moyenne sur l'année de 6,7 m/s à 100m d'altitude, ce qui représente une vitesse de 24,12 km/h.

Avec ces données et l'ensemble du reste des études, nous pouvons déterminer un type d'éoliennes et un emplacement optimisé les unes par rapport aux autres en évitant les effets de sillages. »

- Les mesures d'accompagnement

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay



Les mesures d'accompagnement

Les mesures d'accompagnement, de quoi s'agit-il ?

Elles viennent en complément des mesures compensatoires et dans une logique de partage de la valeur générée par le parc, permettent d'aider à financer des projets concrets de la commune en lien avec la transition écologique.

Elles sont définies avec les élus, habitants et acteurs du territoire sur des thématiques liées à l'énergie, le patrimoine, le cadre de vie, etc.

La concertation volontaire s'accroît en 2024 !

Afin d'améliorer l'impact des actions menées et de proposer une concertation locale adaptée à vos attentes, nous vous sollicitons aujourd'hui pour compléter ces premières idées !

Munissez-vous d'un post-it et d'un stylo pour rassembler vos idées !

Protection et valorisation des paysages

Sobriété et efficacité énergétique

Préservation de la biodiversité

Éducation et sensibilisation

Réduction des émissions de GES



Pour en savoir plus
Rendez-vous sur le site internet du projet
www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh





Question d'un participant : « À quoi servent les mesures d'accompagnement ? »

Réponse d'Aspiravi France : « Les mesures d'accompagnement s'inscrivent dans une logique de partage de la valeur générée par le parc. Concrètement, ces

mesures visent à mettre en place des actions identifiées dans le cadre de plans de biodiversité ou de sensibilisation du public à la protection de l'environnement et à la transition énergétique dans les communes concernées par le projet éolien. C'est la commune de Loguivy-Plougras qui bénéficiera directement de ces mesures et, par conséquent, tous les habitants en bénéficieront indirectement aussi. Une attention particulière sera portée au village du Dresnay, accueillant principalement le projet, et donc bénéficiant logiquement de mesures d'accompagnement. »

• La démarche de concertation

Le projet éolien Park Nevez an Dresnay

La concertation volontaire

Aspiravi France valorise l'écoute et la participation des acteurs locaux. Pour concrétiser cet engagement, une démarche d'information et de concertation se poursuivra tout au long du développement du projet, vous permettant de vous exprimer et de contribuer au projet, dans le cadre des données techniques, financières et réglementaires inhérentes au développement d'un projet éolien.

Les objectifs de la démarche que nous menons

Vous informer régulièrement

Pour rendre accessibles à tous les clés de compréhension du projet

Des lettres d'information distribuées dans vos boîtes aux lettres, un site internet participatif, une foire-aux-questions

Vous associer aux étapes clés

En vous rendant acteurs du projet et de son évolution

Une carte participative en ligne, des ateliers de travail et co-construction, des outils participatifs

Vous permettre d'échanger régulièrement avec nous

Afin de vous donner l'opportunité de vous informer, de vous exprimer et de contribuer aux choix qui seront pris lors du développement du projet

Des porte-à-porte réguliers, des événements ouverts à tous avec le porteur de projet, un fil de discussion en ligne

Le calendrier de nos actions



Afin d'améliorer l'impact des actions menées et de proposer une concertation locale qui prenne en compte vos réflexions, nous vous sollicitons aujourd'hui pour réfléchir conjointement. Munissez-vous d'un post-it et d'un stylo pour rassembler vos idées !

À VOS IDÉES !

Qui est Demopolis Concertation ?

Agence spécialisée en concertation, une équipe dédiée accompagne Aspiravi France pour le projet éolien Park Nevez an Dresnay, afin de favoriser le dialogue et la co-construction avec les habitants.

demopolis

Aspiravi FRANCE

Pour s'informer, découvrez le site internet du projet !



www.projet-eolien-nevez-dresnay.bzh



De nombreuses autres questions ont été posées lors de ces forums. Les réponses figurent notamment sur les **affiches présentes dans ce document**, dans [la documentation du site Internet du projet](#), ou dans [la FAQ du site Internet du projet](#).

4. Contacts

Aspiravi France :

Edwin KERBORIOU

Responsable éolien France
edwin.kerboriou@aspiravi.com
06 31 14 73 74

Lionel LE GARREC

Responsable développement énergies renouvelables Bretagne
lionel.legarrec@aspiravi.com
06 64 25 23 30

Demopolis Concertation :

Charline VIALLE

Associée et cheffe de projet concertation
charline.vialle@demopolis-concertation.fr
06 13 60 01 06

Léa SEVERE

Consultante concertation
lea.severe@demopolis-concertation.fr
07 88 66 96 49

Hugo BERROCHE

Consultant concertation
hugo.berroche@demopolis-concertation.fr
06 40 89 17 63